



**Auvergne
Rhône-Alpes**

Énergie - Environnement

AUTOPARTAGE EN ZONE RURALE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE (07)

La Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) met en place des actions visant à favoriser le partage de véhicules et apporte des solutions aux habitant.e.s non véhiculé.e.s.



FICHE MOBILITÉ POUR TOUS

CONTEXTE

> Le territoire

La Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche compte 42 communes pour un peu plus de 44 000 habitants. C'est un territoire à caractère rural, constitué de vallées et de collines.

La CAPCA a adopté sa politique mobilité en 2017 autour de 2 axes majeurs : le développement des transports collectifs (création d'un réseau urbain et de 2 lignes régulières, ouverture des 22 services de transports scolaires à l'ensemble des habitants et création de 21 services de transport à la demande) et la mise en place de solutions de mobilités alternatives (covoiturage, autopartage, autostop...).

> La collectivité et son projet de territoire durable

Engagée dans une démarche volontaire de Plan climat air énergie territorial (PCAET) et de Territoire à énergie positive, la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche a placé sa politique mobilité au cœur de son projet de territoire, avec la volonté de proposer à chaque habitant de la CAPCA des solutions de déplacements alternatifs à l'autosolisme.

PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

> Contexte et objectifs

Le projet vise à mettre à disposition des habitants du territoire une flotte de véhicules électriques en autopartage afin de faciliter l'accès à la voiture pour les personnes qui n'en disposent pas, mais également d'inciter les couples ou les familles qui disposent de deux véhicules à en abandonner un.

> L'action menée

La collectivité a lancé une consultation en vue de recruter un prestataire privé qui aura pour mission de fournir et de gérer des véhicules, mais également d'accompagner et d'organiser le service après-vente auprès des usagers.

LE PROJET EN BREF

- > Niveau de maturité : en cours
- > Année de création de la solution : 2020
- > Budget : 160 000 euros HT
- > Temps nécessaire au déploiement de la solution : 3 mois

BILAN

> Les leçons tirées

La recherche d'un prestataire est une étape qui peut prendre du temps, à ne pas minimiser.

> Les perspectives

La collectivité a la volonté de renforcer la flotte de véhicules si le besoin est exprimé.

Les acteurs impliqués

- un opérateur privé
- le CEREMA (en appui technique au maître d'ouvrage)
- le SDE07 (pour l'utilisation des bornes de recharge) et le Syndicat de transports Tout'enbus d'Aubenas (partenaire de la CAPCA dans le cadre de l'AMI France Mobilité*) qui souhaite développer le même dispositif sur son territoire

Sources et contacts

Yvan THIEBAUD
Responsable du pôle Mobilités et Environnement
Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche
1 rue Serre du Serret - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 07 07 ou 04 75 64 88 45

*Appel à manifestation d'intérêt TENMOD « France Mobilités - Territoires de nouvelles mobilités durables » dont l'objectif est d'accompagner les collectivités et autres acteurs, dans la réalisation de projets destinés à améliorer les mobilités des citoyens en zone péri-urbaine et peu dense.